



LA LETTRE DE LA DÉMARCHE DE PROGRÈS

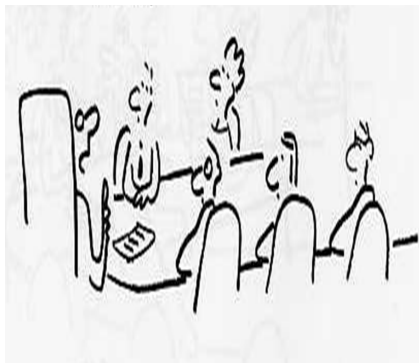
Démarche de
progrès
en santé
au travail

NUMÉRO 1, MAI 2008

ÉDITORIAL

Le comité de pilotage de la Démarche de Progrès s'est réuni pour la première fois le vendredi 16 mai, dans les locaux de l'AIMT37 à La Riche. Julie VADROT, ingénieur qualité QSMS, est chargée de l'animation du comité de pilotage. Suite à l'appel à candidatures et à l'issue de la réunion, 13 personnes se sont portées volontaires pour être membre du comité de pilotage. Ce groupe se veut être représentatif de l'activité de notre service et de ses métiers.

COMPOSITION DU COMITÉ DE PILOTAGE : G. Lepinay ; A. Prégent ; V. Sellier (secrétaires médicales) ; P. Jouffe (chauffeur) ; C. Tessier (assistante administrative) M. Dvorianoff (ergonome) ; Dr F. Dubert ; Dr G. Levery ; Dr I. Merle ; Dr G. Mailliez (médecins du travail) ; D. Collas (responsable services financiers, administratifs et comptables) ; S. Corbin (directeur). Animatrice externe : Julie VADROT, ingénieur QSMS.



LES PREMIERS PAS DE LA DÉMARCHÉ

Après les présentations d'usage, M. Corbin présente aux participants l'engagement de la Démarche de Progrès (DPS), rappelant la volonté d'amélioration du Service.

J. VADROT, en sa qualité d'animatrice au sein du COPIL (Comité de Pilotage) fait part des grandes étapes de la Démarche et précise le rôle et les missions du COPIL.

- Le **COPIL** : il joue un rôle majeur dans la DPS. Il doit notamment mettre en place un plan d'actions issues des déclarations de (FEI) (feuilles d'événements indésirables), créer des groupes de travail, valider des procé-

dures, communiquer, suivre les actions d'amélioration..

- L'activité du COPIL suit les règles d'une organisation fixée par un règlement intérieur, qui engage chaque participant.
- Sa composition est représentative des activités professionnelles du service. Les rôles des membres du **COPIL** sont clairement définis.
- Le rôle des groupes de travail est précis. Il a pour objectif d'analyser les pratiques professionnelles de l'AIMT37, de définir de nouvelles règles de fonctionnement et d'identifier des critères

d'évaluation des sujets traités.

- Le comité va tester la mise en place de la **FEI avant une diffusion à l'ensemble du personnel**. Cette fiche au « terme barbare » a vocation à recueillir les informations pratiques relatives aux difficultés, dysfonctionnements, sources d'erreurs et de demandes paradoxales que vous ferez remonter. Elle sera formalisée dans son contenu et son traitement. Chacun pourra saisir le groupe de progrès à partir de ces fiches et le COPIL devra répondre aux demandes. C'est là le fondement de notre démarche.

Le mot de l'animateur local

Voici le premier numéro de la lettre de la DPS. Ce bulletin a vocation à vous tenir informés de l'état d'avancement des axes de travail et des réflexions du groupe de pilotage.

Les premières réunions du **COPIL** permettront d'approprier la démarche et les outils de cette approche nouvelle pour l'AIMT. Les premières analyses seront donc effectuées « en interne » par le groupe de pilotage à partir de « fiches d'éléments indésirables » élaborées par le groupe.

Dans un deuxième temps, nous travaillerons plus largement avec l'ensemble de l'AIMT et le bulletin servira d'outil d'information et d'échange sur l'avancement des travaux.

Gilles LEVERY

DR GILLES LEVERY, ANIMATEUR LOCAL

Plusieurs personnes se sont portés candidats pour le poste d'animateur local de la démarche de progrès.

Après une discussion collective, chacun des candidats a pris en compte l'investissement et la disponibilité que nécessite la fonction. Après concertation, le docteur Gilles

Levery a été désigné ANIMATEUR LOCAL de la démarche de Progrès.

Pour assumer pleinement sa mission, Gilles Levery suivra une formation sur la méthodologie de la DPS. Il assurera également les fonctions d'administrateur de Blue Médi.



Dans ce numéro :

Éditorial	
Les premiers pas de la	
Démarche	
L'animateur local	



L'agenda
prochaine réunion
du COPIL
lundi 7 juillet 2008
de 8 h 30 à 16 h 30
à LA RICHE

